

Enquête

Le pacte de Fos

Le nom de code était plein de promesses : « projet du Grand Delta ». C'est l'histoire d'une utopie industrielle qui a radicalement transformé un morceau de France passé de la pêche à l'industrie lourde, de la subsistance à l'opulence, « avec un cadre de vie vraiment exceptionnel », se souvient Frédérique Hénenne. Cette mère de famille vient de fêter ses 50 ans, le même âge, ou presque, que la gigantesque zone industrialo-portuaire de Fos-sur-Mer, où elle a grandi. Flash-back : à la fin des années 1960, Fos est un paisible village provençal qui vit des marais salants et de la pêche. En décembre 1969, son destin bascule et, avec lui, celui de l'étang de Berre, quand l'État pompidolien entreprend d'y créer la plus vaste zone d'industrie lourde du pays.

Quelques mois plus tard, les bulldozers débarquent sur ce littoral sablonneux posé sur les routes maritimes de l'Algérie et du Moyen-Orient, avec des eaux assez profondes pour accueillir les superpétroliers et un arrière-pays (« hinterland » en novlangue) assez vaste pour y bâtir le tissu industriel dont rêvent les énarques. Morceau choisi du journal télévisé du 8 octobre 1971 : « Pour la première fois, l'Europe du Nord n'aura plus seule le privilège de l'industrie et de la création des richesses. À l'énorme zone rhénane s'opposera bientôt ce qu'on appelle le Grand Delta. » Cocorico !

Comme le père de Frédérique, qui quitte ses Ardennes natales en 2CV pour « un emploi à la Shell », des dizaines de milliers de salariés – une majorité d'ouvriers – débarquent sur ce confetti de Provence. Âgé d'une douzaine d'années, l'un des gamins du coin observe le grand chambardement. Il s'appelle René Raimondi, il ne sait pas encore qu'il sera un jour maire de Fos-sur-Mer. « C'était le Far West, se souvient-il, sauf que les chariots étaient des caravanes, celles des ouvriers qui arrivaient de toute la France. Chaque industrie amenait sa région. ArcelorMittal (ex-Solmer), c'était la Lorraine. Ascometal (ex-Usinor), la Savoie... » L'idée : créer, ex nihilo, un immense port d'arrivée pour les matières premières, transformées sur place grâce aux raffineries, à la sidérurgie et à la pétrochimie, le cœur battant d'un poumon économique irriguant une armada d'industries plus légères.

Le Commissariat général du plan a tout prévu : les autoroutes, les voies navigables et les pipelines pour acheminer le pétrole brut ou raffiné vers le reste du pays. S'il dérange les villageois, qui voient disparaître les paysages de la Crau qu'ils ont toujours connus, le projet du Grand Delta arrange à peu près tous les autres. À commencer par l'État, qui y voit une opération d'aménagement du territoire structurante ;

SAGA C'est une épopée moderne, celle d'un village provençal devenu le géant français de la pétrochimie et de l'acier. Mais au prix d'une grave pollution

RÉVOLTE Plus de 200 habitants portent plainte contre X pour « mise en danger de la vie d'autrui », une première en France

GUYLAINE IDOUX

Envoyée spéciale
Fos-sur-Mer (Bouches-du-Rhône)

et les élites économiques, marseillaises plus particulièrement, frappées par la désindustrialisation et les effets de la décolonisation, dans une région sous tension avec les rapatriés d'Algérie. Les débouchés en matière d'emplois sont un formidable espoir. Venus du nord et de l'est de la France, les premiers arrivés découvrent des usines aussi polluantes que dans leurs régions d'origine, mais celles-ci sont posées sous le soleil de Provence, à deux pas des plages de Méditerranée. La vie s'annonce plus douce.

Mieux : dans la France des Trente Glorieuses, ces industries-là sont riches et généreuses avec leurs employés. « *Enfant de la Shell* », Frédérique Hénenne le reconnaît volontiers : « On a été les premiers à profiter des avantages de l'industrie. On avait un comité d'entreprise, une bibliothèque, des colonies de vacances à la montagne et à la mer, et puis les camps d'ados en Russie et aux États-Unis. Qui peut faire ça quand son père est ouvrier ? »

TREIZE SITES CLASSÉS SEVESO

Un demi-siècle plus tard, le projet du Grand Delta devient la « zone industrialo-portuaire de Fos-sur-Mer » (ZIF). Plus de 300 000 personnes y vivent, dans un étrange paysage, mi-Provence éternelle, mi-cauchemar postmoderne, qui entremêle les usines, les vieux centres villageois, les torchères et les lotissements. À Fos, la petite église du XII^e siècle veille face aux supertankers patientant en rade pour acheminer près d'un tiers du pétrole brut français. À l'ouest, près de son « crassier » haut d'une trentaine

de mètres, ArcelorMittal fabrique un quart de l'acier national. Étendue sur 50 kilomètres jusqu'aux quartiers nord de Marseille, la ZIF abrite le plus grand port de France, deux raffineries (Esso et Total), des dépôts pétroliers, de la chimie (Kem One, Lyondell et Naphta) ou encore Basell (matières plastiques), Air liquide (gaz), Soudex (colles), Lafarge (ciment), les têtes de pont d'un tissu économique global de 1 500 entreprises et 41 500 salariés.

La plupart vivent en famille dans une guirlande de petites cités prospères accrochées aux rives de l'étang de Berre : Fos-sur-Mer, Istres, Martigues, Berre, Saint-Chamas, etc. Toutes ont bien poussé, généreusement arrosées par les taxes professionnelles de l'industrie. « On a des avantages fous : des super équipements collectifs, des médiathèques en réseau, trois stades engazonnés, une scène nationale, peu d'impôts locaux, des activités et transports gratuits pour les enfants, des carnets de chèques à dépenser chez les commerçants de Fos à Noël », détaille Audrey Letellier, journaliste à l'agence de La Provence à Martigues. Il y a même des bouledromes qui, luxe suprême au pays du soleil, sont couverts ! La journaliste tire des archives un article sur le vote du budget municipal de Fos : 100 millions d'euros pour 16 000 habitants, soit 6 250 euros par habitant, deux fois plus que... Neuilly-sur-Seine ! « Tu trouves largement ton compte. Consciemment ou inconsciemment, tu acceptes de vivre dans des zones très polluées », admet la jeune femme.

À l'école, les enfants apprennent à reconnaître les sirènes d'alerte, dont la plus grave signale que la ville doit être évacuée en deux heures chrono. « Fos-sur-Mer est la seule ville de cette taille avec une "war room" en mairie en prévision d'une catastrophe industrielle », confie un cadre municipal. Il y a à Fos-sur-Mer 13 sites classés Seveso, avec « risques d'accidents majeurs impliquant des substances dangereuses ». L'incendie de l'usine Lubrizol à Rouen a d'ailleurs fait trembler toute la ville : « Tu sais qu'un accident de ce type peut arriver ; le risque, je l'ai intégré, je vis avec », explique Audrey Letellier, qui sait de quoi elle parle puisqu'elle couvre ce genre d'événements pour son journal, d'une explosion qui a fait 6 morts et 37 blessés en 1992 chez Total-La Mède à une pluie de gazole en plein été et à 8 kilomètres à la ronde en 2005 chez Esso, en passant par une importante fuite d'hydrocarbures en 2018 chez Naphtachimie.

Chacun se rassure comme il peut : on entend dire ici que le mistral fait office de « ventilateur géant » chassant les pollutions ! Derrière l'euphorie de l'emploi, l'inquiétude a pourtant affleuré dès le départ. Même le JT de 1971 évoquait plus haut s'en fait l'écho : « *Déjà, certains commencent à dire que les usines poseront des problèmes bien plus graves que les paisibles moutons de la Crau dont elles vont prendre la place.* » Cette année-là, l'État inaugure d'ailleurs le secrétariat

permanent pour la prévention des pollutions et des risques industriels (S3PI). « Sa création prouve que l'État est tout à fait conscient de la forte augmentation des pollutions industrielles autour de Fos et de l'étang de Berre », estime l'universitaire Xavier Daumalin, directeur du laboratoire

TELEMMe (temps, espaces, langages, Europe méridionale, Méditerranée) à Aix-Marseille Université, spécialiste d'histoire économique. « Entre 1971 et 1985, des limites politiques claires ont été assignées au S3PI : réduire les pollutions, certes, mais dans les conditions économiques permettant aux entreprises de rester compétitives au sein d'une concurrence mondialisée. » En clair, priorité à l'économie et à l'emploi. La santé, on verra après.

UN PROBLÈME SANITAIRE MAJEUR

La prospérité est assurée, la vie, agréable ; personne ou presque ne remet en cause le modèle de croissance hérité des années 1970. Mais... « Petit à petit, vous réalisez que même au pays de la démocratie et de la liberté le système est verrouillé, avec plus de communication que de concertation. Et même quand le maire s'oppose à un projet, eh bien ça se fait quand même. Parce que quand l'État a décidé, l'État fait », témoigne, désabusé, René Raimondi. Dans le documentaire *Les Révoltés de la pollution*, d'Antoine Dreyfus et Yann Rineau, l'ancien maire (PS) de Fos-sur-Mer raconte comment l'État est passé plusieurs fois en force durant sa mandature (2004-2018), imposant entre autres la création d'un incinérateur pour les déchets de la communauté urbaine de Marseille, dont Fos ne faisait alors pas partie ! Et cela en dépit de l'opposition – quasi unanime – du conseil municipal et de la population, qui commencent alors à trouver qu'il y a quand même beaucoup d'usines tout autour : « Ça a été le déclencheur de la conscience environnementale des Fosséens. D'autant qu'on a découvert

Le budget municipal atteint 6250 euros par habitant : deux fois plus qu'à Neuilly-sur-Seine